

ORDRE DU JOUR:

- 1. Accueil du Président
- 2. Résultat du concours de mars
- 3. Remise du concours d'avril 2003

BELGIQUE: une carte postale «PUBLIBEL»

Oblitération Brabant wallon 30 points Autres bureaux 20 points

Publicité en rapport avec

Brabant wallon 20 points Lisibilité oblitérations 25 points

Etat et fraîcheur 25

4. Conférence : nous aurons le plaisir de voir et d'entendre Jacques

Ghilain.

Il viendra nous montrer sa collection «Les timbres

Lion Héraldique et leurs oblitérations».

PETITES ANNONCES

- Collectionneur recherche feuillets Malvaux des années 1953 à 1960.
 René André (010/22.23.65).
- · A vendre livres de Georges Simenon :

Maigret et les braves gens

La Marie du port

Le fils Cardinaud

Une confidence de Maigret

Maigret la grande perche

Maigret et l'inspecteur Malgracieux

Maigret et son mort

Mon ami Maigret

Un Noël de Maigret.....

Guy Otten, avenue Vanpée 11, 1300 WAVRE (010/22.25.12)

REUNION DU JEUDI 17 AVRIL 2003

La deuxième réunion du mois de mars aura lieu le jeudi 17 avril 2003 à partir de 20h.15 au cercle culturel et récréatif espagnol, avenue des Déportés, 79.

Les lots de la réalisation inter-membres sont exposés à partir de 19h.30. Distribution des nouveautés par André Clusman.

Minicauserie : «Les premiers timbres-poste» par Jacques Sleewaegen, membre du club philatélique de Wavre.

Tombola animée par Claude Dewals :

Belgique :	:	N°	1032/36 **	27,50	EUR
Belgique:	:	N°	842/44 **	25	EUR
Belgique:	:	Ν°	807/10 **	17	EUR
Belgique:	:	N°	823/25 **	16	EUR
Belgique:	:	N٥	641/46 **	13,25	EUR
Belgique :	:	N°	1082/88 **	13	EUR
Belgique:	:	N°	991/93 **	10	EUR
Belgique :	:	N°	1013/18 **	10	EUR
Belgique :	:	N°	909/11 **	8,50	EUR
Belgique	:	N°	1147/49 **	7,75	EUR
Belgique:	:	N٥	803/06 **	6	EUR
Belgique	:	N٥	964/66 **	5,50	EUR
Belgique	:	N°	941/42 **	3	EUR
Belgique	:	N٥	653/60 **	2,20	EUR
Belgique	:	N°	813 **	1,75	EUR

Prochaines manifestations

Florennes:

dimanche 30 mars de 9 à 17h.00 : bourse philatélique à la salle de l'Institut saints pierre et Paul.

Huy:

samedi 12 et dimanche 13 avril : salon international des collectionneurs de 9 18h.00 au Hall Omnisports, avenue de la Croix-Rouge.

WAVRE:

samedi 17 mai de 10 à 17h.00 : Prévente des timbres-poste spéciaux «Philaté de la Jeunesse» et «Journée du Timbre» à l'Institut de la Providence (entrée des Fontaines). Présence de nombreux négociants.



CHALLENGE PHILATÉLIQUE « ROGER MIESSEN » REGLEMENT DE LA 5° EDITION

Pour trois entités postales du Brabant Wallon au choix, il convient de présenter :

EPREUVE A

Une enveloppe oblitérée d'une empreinte d'un timbre à date à blocs antérieure à 1930.

Eléments entrant en ligne de compte pour la cotation :

- nature de l'envoi : valeur déclarée :

100% des points attribués à ce poste

envoi recommandé: 80% des points attribués à ce poste

envoi exprès :

60% des points attribués à ce poste

envoi ordinaire:

40% des points attribués à ce poste

- état de conservation de l'envoi
- qualité de l'oblitération

EPREUVE B

Un document ou un timbre-poste oblitéré au moyen d'une empreinte de timbre à date linéaire sans n° de code postal.

Eléments entrant en ligne de compte pour la cotation :

- état de l'objet
- qualité de l'oblitération

EPREUVE C

Un document ou un timbre-poste idem que ci-avant, mais avec le numéro de code postal antérieur à 1990.

EPREUVE D

Une enveloppe ayant voyagé ou un timbre-poste oblitéré(e) au moyen d'une empreinte de timbre à date d'un bureau temporaire.

Il n'est pas obligatoire de participer à tous les éléments des quatre épreuves.

Il sera établi un classement par épreuve.

L'attribution du Challenge sera fonction du nombre de points obtenus pour l'ensemble des quatre épreuves.

Les documents déjà présentés à l'occasion d'éditions antérieures du Challenge ne sont pas admis.

Inscriptions au plus tard pour le 1er mai 2003 à l'adresse ci-dessous Travaux à faire parvenir pour le 1er juin 2003 à l'adresse ci-dessous

Coordinateur pour le CPLH:

M. Roger CATTEEUW - rue de l'Argentine, 94 à 1310 LA HULPE -(tél. 02/653.72.34)

DES OPPORTUNITES DONT IL FAUT PROFITER

Nous venons d'avoir l'opportunité de procéder à la réalisation de la collection d'un philatéliste décédé il y a quelques mois et dont l'épouse nous a fait confiance pour la dispersion de l'héritage de son mari.

Il s'agit d'une collection intéressante constituée d'un ensemble de séries complètes de très belle qualité générale. Composée de classiques en parfait état, le principal de la collection reprend des séries neuves sans charnières depuis 1880.

Il est remarquable que la majorité des timbres parus avant 1940 soient impeccable alors que chacun sait qu'à cette époque l'on collectionnait et que l'on collait ses timbre avec une belle charnière.

Nous attirons l'attention de nos membres sur l'opportunité qui leur est donnée afin de dépar de leurs albums à des prix très attractifs puisque les prix de dépars est situent entre 30 et 35 % de la cote.

Dans le contexte actuel du marché philatélique et vu les prix atteints dans les vent publiques qui, ne l'oublions pas, sont majorés de 17 % de frais, il nous a semblé intéressa d'attirer votre attention.

Nous avons tenu également à disperser cette collection en réalisant des lots pour le possibilités de chacun.

A vous de savoir en profiter.

WAVRE

SAMEDI 17 MAI 2003 de 10 à 17h.00 Prévente des timbres spéciaux

*«Journée du Timbre»*et «Philatélie de la Jeunesse»

Institut de la Providence

(entrée par la rue des Fontaines)

Où sont passés les timbres?

avez-vous faire la différence entre ces émissions qui ressemblent à des mini-feuilles ou petits feuillets? Entre certains blocs annoncés comme tels et ceux qui ne le sont pas? Moi, pas. Et j'avoue sincèrement être effaré devant la production de certains pays, généralement situés dans les Caraïbes, en Amérique du Sud ou encore en Afrique et où on ne sait plus trop s'il s'agit réellement de timbres ou simplement de jolies compositions artistiques pourvues de perforations pour leur donner un semblant de légitimité postale!

Lorsqu'on regarde ces «produits» et les sujets qu'ils traitent : Silvester Stallone, la famille impériale du Japon, les joueurs de base-ball, les vedettes de cinéma ou du show-biz d'Outre-Atlantique cohabitant avec de grandes planches d'orchidées, ou magnifiant le dernier animal symbole du zodiaque chinois, on arrive à se demander où est la philatélie dans tout cela? Les plus pragmatiques y verront évidemment une simple démarche en direction des seuls collectionneurs thématiques, ceux que l'on considère non plus comme des collectionneurs mais comme des acheteurs de vignettes bien imprimées et colorées, reproduisant les personnages, les animaux, les fleurs les plus en vogue dans le moment.

Et ça marche. Preuve en est que le flot de ce que j'appellerai des «pseudoémissions» maintient son débit chaque mois et ne semble pas près de tarir. Il existe bel et bien des clients pour ce type de marchandises et, entre nous, c'est bien attristant même en reconnaissant que chacun est libre d'acheter et de collectionner ce qui lui plait.

Essayons maintenant d'expliquer les raisons qui motivent ce type d'émissions et tout d'abord leur présentation sous forme de feuillets. C'est très simple à comprendre. Il est plus facile de vendre un feuillet regroupant par exemple, 10 timbres, plutôt que de vendre 10 timbres émis séparément et que vous devez égrener de dix feuilles différentes. Logique, en ces périodes difficiles où le temps est compté - même aux Caraïbes - la vente de feuillets. outre qu'elle oblige à acheter des séries complètes, évite les heures fastidieuses passées à découper les timbres (sans les abîmer). De plus, c'est très économique pour le pays qui édite ce genre de produits, car ils coûtent moins cher à imprimer : une seule planche d'impression suffit pour imprimer toutes les quantités que l'on souhaite, alors que dans la version traditionnelle, il faut dix planches correspondant aux dix valeurs! C.Q.F.D.

Quant au choix des émissions, c'est l'éternel débat. Encore que nos pays exotiques aient plutôt tendance à vouloir répondre aux soit-disant exigences philatéliques des collectionneurs européens, américains et nippons plutôt que de chercher à mettre en avant les charmes de leur propre pays, qu'il s'agisse des traditions, du folklore, de l'architecture, des sites touristiques, etc. Ils émettent donc ces timbres essentiellement pour les collectionneurs étrangers et non pour leur propre consommation. C'est on ne peut plus évident.

Ces explications étant données, nous espérons que les collectionneurs comprendront mieux la finalité purement commerciale de certains produits philatéliques. A eux de juger de l'intérêt et de la place qu'ils souhaitent leur donner dans leurs albums. Personnellement, nous préférons les timbres, les vrais!

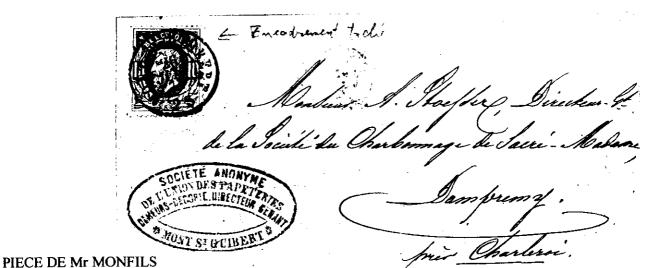
Michel MELOT

CONCOURS SECTION ETUDE ET HISTOIRE POSTALE

QUESTION DE JANVIER 2003 : 1 DOC. AFFRANCHI PAR UN SEUL T.P. 30 DE BELGIQUE

Meisades Perger En

PIECE DE Mr CLAUDE DEW. CLASSE 1 ier AVEC 93 Pts.



CLASSE 2ième AVEC 92 Pts.

Councir Le Dirichier Calebarton

CAROCICASCONI

Jalisolle près Camin

PIECE DE Mr GOFFIN CLASSE 3ième AVEC 89,5 Pts.

COLIS POSTAUX "EXPRESS" ET COLIS POSTAUX "LIVRAISON IMMEDIATE"

Daniel EGGEN Club philatélique de Wavre

SI LES NOTIONS D'EXPRESS ET DE LIVRAISON IMMEDIATE POURSUIVENT LE MEME BUT, DE PETITES DIFFERENCES OU NUANCES SUBSISTENT.

LES COLIS POSTAUX "PETITE VITESSE" ETAIENT DES COLIS DE MOINS DE 5 Kgs. DONT L'EX-PEDITION SE FAISAIT OBLIGATOIREMENT ENTRE DEUX COMMUNES SITUEES EN TERRITOIRE BELGE (ET PAR ANALOGIE VERS LES FORCES BELGES CASERNEES EN ALLEMAGNE).

CES COLIS ETAIENT ACCEPTES DANS LES BUREAUX DE POSTE, LES GARES ET DEPENDANCES DE LA S.N.C.B. ET DANS UNE MOINDRE MESURE PAR LA S.N.C.V.; L'ACHEMINEMENT EN ETAIT ATTRIBUE AUX CHEMINS DE FER (PLUS RAREMENT AUX CHEMINS DE FER VICINAUX), QUANT ALA DISTRIBUTION, CELLE-CI ETAIT DEVOLUE A LA POSTE OU A LA S.N.CB.

LA TAXATION DE CES COLIS ETAIT DOUBLE:

LA TAXE PRINCIPALE (TAXE RELATIVE AU TRANSPORT):

CETTE TAXE ETAIT ETABLIE EN FONCTION DU POIDS (0 A 1 Kg., DE 1 A 3 Kgs. ET DE 3 A 5 Kgs.). ELLE ETAIT TOUJOURS REPRESENTEE PAR DES TIMBRES "COLIS POSTAUX" PUIS PAR DES TIMBRES "CHEMINS DE FER"AU 01/07/1972, ET CELA QUEL QUE SOIT LE LIEU D'ACCEPTATION.

LES FRAIS ACCESSOIRES (TAXES POUR PRESTATIONS SUPPLEMENTAIRES):

CES TAXES SE RAPPORTAIENT A DES FRAIS ADMINISTRATIFS (LIVRAISON IMMEDIATE, CONTRE REMBOURSEMENT, EXPRESS, VALEUR DECLAREE,...) ET ETAIENT REPRESENTEES SOIT PAR DES TIMBRES-POSTE (SANS SURTAXE) SI LE COLIS AVAIT ETE ACCEPTE PAR LA POSTE OU DES TIMBRES "CHEMINS DE FER" SI LE COLIS AVAIT ETE ACCEPTE PAR LA S.N.C.B.

LORS DE L'ACCEPTATION AU TRANSPORT, ET POUR AUTANT QUE LA DEMANDE EN AIT ETE FAITE AU MOMENT DU DEPOT PAR L'EXPEDITEUR, LES PREPOSES DEVAIENT APPOSER SUR LE BULLETIN D'EXPEDITION SOIT L'ETIQUETTE OU LA GRIFFE "EXPRESS" SOIT L'ETIQUETTE "LIVRAISON IMMEDIATE" ET CE DANS LE BUT D'ATTIRER L'ATTENTION DES BUREAUX DISTRIBUTEURS DE REMETTRE LE COLIS SANS DELAIS.

LES COLIS POSTAUX EXPRESS, QUE L'ON POURRAIT QUALIFIER DE "SUPER PRIOR" POUR RESTER DANS LE JARGON POSTAL ACTUEL, POUVAIENT DEROGER AU PRINCIPE DU TRAIN DE MESSAGERIES JOURNALIER POUR ETRE REMIS AU PREMIER TRAIN DE VOYAGEURS EN PARTANCE; QUANT AUX COLIS DITS "LIVRAISON IMMEDIATE", CEUX-CI DEVAIENT SUIVRE LES PLANS D'ACHEMINEMENT PREVUS MAIS ETAIENT "PRIOR" LORS DU TRI DANS LES DIFFERENTS CENTRES ROUTIERS.

LA REMISE A DOMICILE DES COLIS "EXPRESS" ETAIT ASSUREE TOUS LES JOURS Y COMPRIS LES DIMANCHES ET JOURS FERIES ASSIMILES JUSQUE 21 HEURES, TANDIS QUE LES COLIS "LIVRAISON IMMEDIATE" N'ETAIENT REMIS QUE DU LUNDI AU SAMEDI JUSQUE 21 HEURES PAR :

- LE SERVICE DE CAMIONNAGE DE LA S.N.C.B. (LORS DES TOURNEES NORMALES)
- PAR PORTEUR SPECIAL S.N.C.B. (DANS UN RAYON DE 3 Kms.)
- PAR LE FACTEUR DES POSTES A LA PREMIERE TOURNEE (VOIRE A LA DEUXIEME)
- PAR PORTEUR SPECIAL DES POSTES (DANS LES LIMITES DES POSSIBILITES DES BUREAUX)

TAXE POUR FRAIS DE LIVRAISON IMMEDIATE

01/06/1932	01/05/1951	01/01/1963
5,50 Frs.	7,00 Frs.	SUPPRIME

TAXE POUR FRAIS D'EXPRESS

07/10/1946	15/12/1948	01/05/1951	15/12/1952	01/03/1966	15/11/1969	01/10/1973	15/12
4,50 Frs.	6,00 Frs.	7,00 Frs.	8,00 Frs.	12,00 Frs.	18,00 Frs.	22,00 Frs.	30,00

COLIS POSTAL JUSQUE 5 Kgs. « LIURAISON IMMEDIATE »

TAXE PRINCIPALE

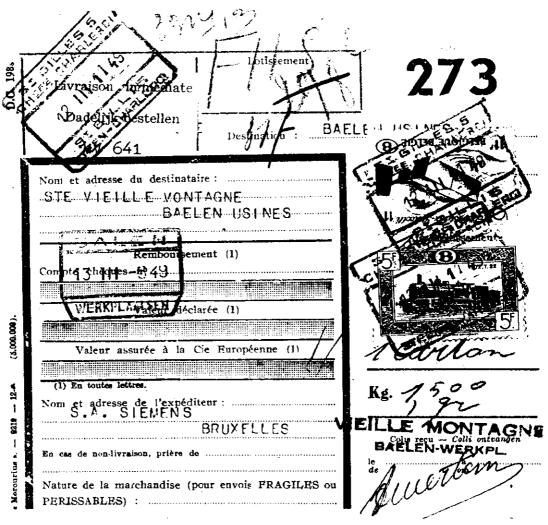
19/01/1948 - 06/10/1949

COLIS DE 1 A 3 Kgs.

: 11,00 Frs.

FRAIS ACCESSOIRES : 01/05/1932 - 30/04/1951

5,50 Frs. LIVRAISON IMMEDIATE:



COLIS POSTAL, AYNT UN POIDS DE 1,500 Kg., EXPEDIE EN LIVRAISON IMMEDIATE DE SAINT GILLES (BRUXELLES) A BAELEN USINES LE 12/03/1949.

ACHEMINEMENT: BUREAU D'ACCEPTATION

: SAINT GILLES (BRUXELLES) BUREAU DE DISTRIBUTION : HASSELT (ABREVIATION FHS)

BUREAU DE DESTINATION

: EISDEN (FHS + LITTERA 2)

LIEU DE DESTINATION

: BAELEN USINES

COLIS POSTAL JUSQUE 5 Kgs. « LIVRAISON IMMEDIATE »

TAXE PRINCIPALE

01/12/1949 - 30/04/1951

COLIS DE 0 A 1 Kg.

11,00 Frs.

FRAIS ACCESSOIRES

01/05/1932 - 30/04/1951

LIVRAISON IMMEDIATE:

5,50 Frs.



COLIS POSTAL, AYANT UN POIDS COMPRIS ENTRE 0 ET 1 Kg., EXPEDIE EN LIVAISON IMMEDIATE DE BRUXELLES A VERVIERS LE 25/07/1950.

ACHEMINEMENT: BUREAU D'ACCEPTATION

: BRUXELLES I

BUREAU DE DISTRIBUTION : VERVIERS-OUEST (ABREVIATION FV 1)

BUREAU DE DESTINATION :

VERVIERS-OUEST

LIEU DE DESTINATIO N

VERVIERS

COLIS POSTAL JUSQUE 5 Kgs. « LIVRAISON IMMEDIATE »

TAXE PRINCIPALE

20/10/1951 - 31/12/1953

COLIS DE 0 A 1 Kg.

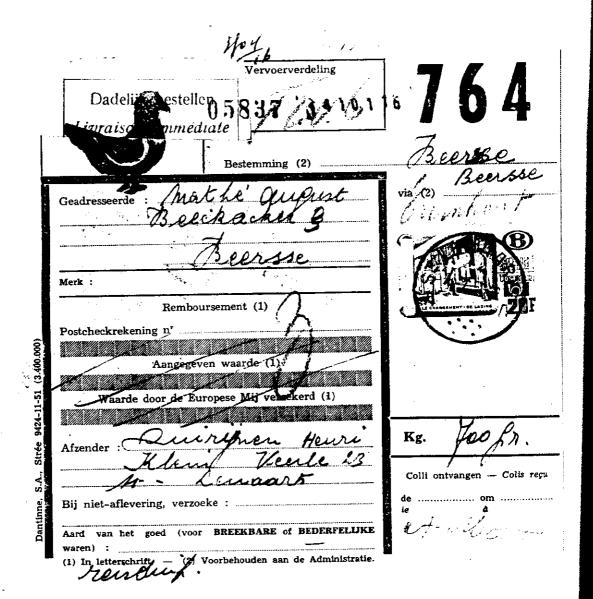
13,00 Frs.

FRAIS ACCESSOIRES

01/05/1951 - 31/12/1962

LIVRAISON IMMEDIATE:

7,00 Frs.



COLIS POSTAL, AYANT UN POIDS DE 0,700 Kg., EXPEDIE EN LIVRAISON IMMEDIATE DE SINTLE A BEERSE LE 15/07/1953.

ACHEMINEMENT: BUREAU D'ACCEPTATION

: SINT LENAARTS

BUREAU DE DISTRIBUTION : LOUVAIN (ABREVIATION FLV) TURNHOUT (FLV + LITTERA 6)

BUREAU DE DESTINATION: LIEU DE DESTINATIO N

BEERSE

REMARQUE: LE BUEAU DE POSTES DE SINT LEENAARTS A UTILISE UN TIMBRE COLIS POSTAUX AFIN DE COUVRIR LA TAXE PRINCIPALE ET LES FRAIS ACCESSOIRES; ALORS QUE LA TAXE POUR LES FRAIS ACCESSOIRES DOIT TOUJOURS ETRE EN TIMBRES-POSTE **ORDINAIRES** - 10 -

COLIS POSTAUX JUSQUE 5 Kgs . «EXPRESS »

:

TAXE PRINCIPALE

01/05/1951 - 19/10/1951

COLIS DE 1 A 3 Kgs.

15,00 Frs.

FRAIS ACCESSOIRES

01/05/1951 - 14/12/1952

EXPRESS

7,00 Frs.



COLIS POSTAL, AYANT UN POIDS COMPRIS DE 1,900 Kg., EXPEDIE EN EXPRESS DE MARIAKERKE POPERINGE LE 25/09/1951.

ACHEMINEMENT: BUREAU D'ACCEPTATION

: OSTENDE 1

BUREAU DE DISTRIBUTION : COURTRAI (ABREVIATION FC)

BUREAU DE DESTINATION : YPRES (FC + LITTERA 5)

LIEU DE DESTIANTION

POPERINGE

REMARQUE: LE BUREAU D'ACCEPTATION D'OSTENDE 1 A OMIS D'ANNULER LES TIMBRES-POSTE REPRESENTANT LES FRAIS ACCESSOIRES (EXPRESS). CETTE OMISSION EST RECTIFIEE EN COURS DE ROUTE PAR UNE ANNULATION « PLUME ».

COLIS POSTAL JUSQUE 5 Kgs. « EXPRESS »

TAXE PRINCIPALE : 20/10/1951 - 31/12/1953

COLIS DE 3 A 5 Kgs. : 20,00 Frs.

FRAIS ACCESSOIRES : 15/12/1952 - 28/02/1966

EXPRESS: 8,00 Frs.



COLIS POSTAL, AYANT UN POIDS COMPRIS ENTRE 3 ET 5 Kgs., EXPEDIE EN EXPRESS DE DINANT A ANVERS LE 12/11/1953.

ACHEMINEMENT: BUREAU D'ACCEPTATION : DINANT

BUREAU DE DISTRIBUTION : ANVERS (ABREVIATION FN 1)
BUREAU DE DESTINATION : ANVERS DOCKS ET ENTREPOTS

LIEU DE DESTINATION : ANVERS

COLIS POSTAUX JUSQUE 5 Kgs . «EXPRESS »

:

TAXE PRINCIPALE

01/04/1964 - 31/12/1965

COLIS DE 0 A 5 Kgs.

28,00 Frs.

FRAIS ACCESSOIRES :

15/12/1952 - 28/02/1966

EXPRESS

8,00 Frs.

		POSTCOLLO / COLIS POSTAL /
VERZENDINGS- BULLETIN BULLETIN D'EXPEDITION VERSANDSCHEIN BESTEMMING DESTINATION DESTINAT	GERNARIAGENGEN SEMENT /	217
DBESTELLING XPRES ES - ETIKETTEN Signale delen moeten door de afzender ingevuld worden. Signale entourées d'un trait gras sont à remplir par l'expéditeur. Stellen Strich umrahmten Teile sind vom Absender auszufüllen.	97113	Afzender / Expéditeur / Absender Accurb reclets
rue Aux us Straste in Housele- in Housele- in In cijfers - En chiffres - In Ziffern	Political 28 Association format and control of the	Metheufod Struat Sfrasse te Metheld Postr. nr Costr. nr Costr. nr Psch. Nr Spec. harief nr Taritfspécial no Sangarfaria Nr
voorde ise ise ise ise ise ise ise ise ise is	ZENDING ONTVANGEN / RECU L'ENVOI /	Brytogewicht Polds bryt Rollspringt
Art des Gutes Zeichen und №	SENDUNG ERHALTEN	
i vermelding voor breekbare of bederfelijke goederen. obligatoire pour envois fragiles ou périssables. erforderlich für zerbrechliche bzw. verderbliche Waren.	le dm uur à heures um Uhr	Dorumstempel bij verhek Timbrevå date av dépon Togesstempel bei Abgend
illevering, a non-livraisan, prière de I Sendung nicht abgeliefert werden, so bitte ich	(Handtekening geadresseerde / Signature destinataire / Unterschrift des Empfängers)	4 8

COLIS POSTAL, AYANT UN POIDS COMPRIS ENTRE 0 ET 5 Kgs., EXPEDIE EN EXPRESS DE MALI-NES A HERZELE LE 08/07/1964.

ACHEMINEMENT: BUREAU D'ACCEPTATION

BUREAU DE DESTINATION

LIEU DE DESTINATION

: MALINES 4

GROUPE DE DISTRIBUTION : GAND (1 iet CHIFFRE DU LOTISSEMENT 9)

: GRAMMONT (LOTISSEMENT 92)

: HERZELE

Réalisation inter-membres du JEUDI 17 AVRIL 2003

Etat Cote Pays Description Départ Lot Belgique. LOT 1:1 L. REC. DE SPA A BXL DU 21/03/1881 T.P. 30 ET 32 TARIF EXACT VERSO AMBULANT EST 1 LOT 2:1 C.I. D'HASSELT A BRUGES DU 12/02/1906 T.P. 53 OBL. A PONT BXL DEPART 13/02/1906 (?) LOT 3:1 C.I. DE MONS A MONS DU 28/05/1907 T.P. 56 TARIF EXACT OBL. A PONT MONS (STATION) DEPART LOT 4:1 Dvt DE L. REC. DE L'ADM. DES POSTES VALEURS A RECOUVRER DE STAM-BRUGES A HENIN LIETARD (France) DU 21/04/1914 T.P. 115 TARIF EXACT DOC PEU FREOUENT LOT 5: 1 RECU DE 3,55 Frs. ETABLIT A BXL LE 04/06/1921 T.P. 164 (S/DOC 10 EUR) TARIF EXACT LOT 6: 1 C.I. DE SCHAERBEEK A FONTAINEBLEAU DU 17/08/1927 T.P. 205 (S/DOC 20 EUR TARIF EXACT LOT 7: 1 C.P. DE LIEGE A SCHAFFHAUSSEN (SUISSE) DU 20/03/1942 T.P. 571 (2) REEX PEDITION VERS ARMEE SUISSE TARIF EXACT CENSURE DE FRANCFORT LOT 8:1 L. DE BXL A ZURICH DU 30/07/1942 T.P. 595 ET 599 TARIF EXACT TRIPLE PORT CENSURE DE FRANCFORT DOC PEU FREQUENT LOT 9: L. DE BXL A ZURICH DU 29/07/1942 T.P. 598 TARIF EXACT VERSO VIGNETTE ANTITUBERCULEUX CENSURE DE FRANCFORT LOT 10: 1 L. « PAR AVION » DE GAND A JADOTVILLE (CONGO) DU 30/05/1945 T.P. 645 (2) 690 TARIF EXACT BANDE CENSURE + N° CENSEUR BELGE LOT 11: 1 C.I. DE LUTTRE A ZURICH DU 17/04/1946 T.P. 712 (2) 718 TARIF EXACT LOT 12: 1 L. PAR AVION D'ANVERS A PRAGUE DU 05/03/1949 T.P. 696 TARIF EXACT LOT 13: 1 C.I. DE MAASEIK A COURTRAI DU 04/06/1951 T.P. 834 TARIF EXACT LOT 14: 1 ECHANTILLON REC. DE SCHAERBEEK A FLERON DU 03/03/1952 T.P. 693 ET 84 TARIF EXACT LOT 15: 1 C.I. DE KNOKKE A WOLUWE DU 23/06/1952 T.P. 869 TARIF EXACT LOT 16: 1 L. PAR AVION DE BXL A LEOPOLDVILLE DU 22/02/1955 T.P. 926 ET 963 PAR VOL COMMEMORATIF RAID THIEFFRY CAT VDB 528 TARIF EXACT LOT 17: 1 C.I. DE FAYT LEZ MANAGE A MENIN DU 5/5/1955 T.P. 961 TARIF EXACT LOT 18: 1 C.I. DE BXL A MUNICH DU 09/07/1958 T.P. 1047 (5) TARIF EXACT. LOT 19:1 L PAR AVION D'ANVERS A BRAKPAN (AFRIQUE DU SUD) DU 27/12/1961 T.P. 859 (2), 1170, 1171, 1193 ET 1197 TARIF EXACT LOT 20: 1 JOURNAL DE LIEGE A ANDENNE DU 14/03/1968 T.P. 1026 C TARIF EXACT

Belgique TAXE

MARQUES + ETIQ DE RETOUR

LOT 22: 5 C.P. DU MUSEE DES POSTES T.P. 1932/1936

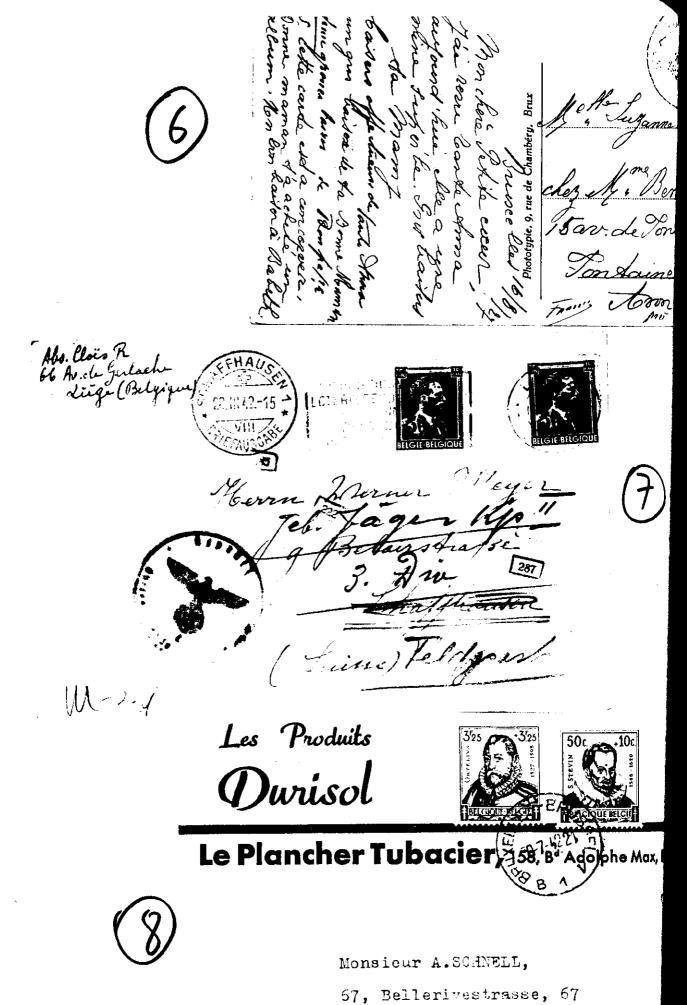
T.P. 276 + OBL SPECIALE

- LOT 23 : 1 L. DE LOUVAIN A LOUVAIN NON AFFRANCHIE DU 26/01/1939 TAXEE PAR T.TX. 46
- LOT 24 : 1 C.P. ITALIENNE AVEC REPONSE DE MESSINA A BXL DU 28/09/1903 TAXEE PAR T.T.X. 3

LOT 21: 1 CARTE SOUVENIR JOURNEES PHILATELIQUES DE NAMUR DES 22-23/06/1929

LOT 25: 1 C.I. DE BRUGES A HOBOKEN DU 28/07/1937 T.P. 420 TAXEE PAR T.T.X. 35

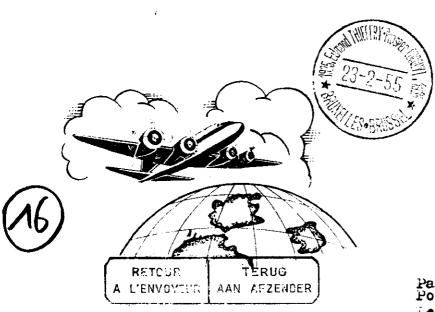




ZURICH



(10)

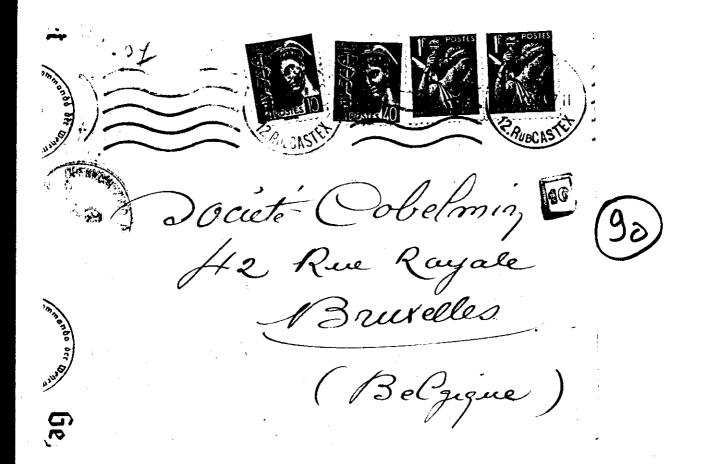




Paul H. Haydu Post Restante Leopoldville Congo - Belge



Briegen met slecht adres keeren, zonder geopend te worden, naar schrijver terug, indien hij op het omslag zijnen naam en zijne woonplaats vermêld heeft. Vale briegen kunnen den afzenders niet worden terugbezorgd, omdat zijn noch op noch in den brief aangewezen zijn. OUVERTURE DES REBUTS. (Loi du 30 Mai 1879.) Une lettre mal adressée est renvoyée à son auteur, sans avoir été ouverte, s'il a indiqué à l'autérieur de l'enveloppe son nom et son domicile. Beaucoup de lettres ne peuvent être rendues aux expéditeurs parce qu'ils ne sont désignés ni extérieurement ni intérieurement. ADMINISTRATION DES" POSTES. BEHEER VAN OPENEN DER ONBESTELBARE BIJEN. (Wet van 30 Mei 1879. FRECRENZOTÉE A SON AUTEUR. No 295. - Bon no 29-1889. FOURNITURES POUR CHAUSSURES Jules PENASSE LIÉGE - Rue Grétry, 144 - LIÉGE CARTE **POSTALE** tback, 161, 2206. AVIS DE KENNISGEVIN (Côté réservé à l'adresse. - Zijde voor het adres alleen.)







Monsteur Dr. J. Stibbe

6 Squre Ambiorix

(Belgien)

Kurt Griachkat (1)Berlin NO 55 Hufelandstr.35 (Deutschland)

		.	**	100	30
26.	Belgique:	R 23	ob.	15	6
27.		IN 23/31 feuillet 1er J.	OD.	27,50	6,50
28.	Congo Belge		**	150	50
29.		106/117		22	7,50
30.		168/83		64	25
31.		185/91		• .	20
32.		228/67		58,50 70	20
33.		382/99		• -	
34.		BL 2		80 70	25 22.50
35.		BL Lx 488 & 490		70 4 0	22,50 10
36.		BL Lx 499		90	25
37.		BL 17/20	*		_
38.	All. occid. :		•	32	6
39.		10/14		33	6
40.		15/24		50 250	10
41.		BL 2/3	ob.	350	50
			- L	40	20
42.	Belgique :	2	ob. ⋆	60 75	-
43.		126/28	**	75	22 7
44.		182 <i>A</i>		18	=
45.		179/81		19 24	6,50 8
46.		187 (4)			=
47.		182 + 188 + 188 <i>A</i>		18	6
48,		220		7,50	2,50
49 .		292 H		62,50	21
50.		299/300		3	1
51.		326/32		210	75 40
52 .		351/52 **		160	40 15
53.		357 (4)		34 45	15 15
54.		421/27		45	15
55 .		481/83		18,50	6
56 .		513/18		78	26
57 .		519/26		63 50	21
58 .		532/37		50	17
59.		538/46		11	3,50
60.		547/55 + A		35	12
61.		5768		10	3
62.		815/22		67	23
63.		834/40		54	18
64.		863/67		115	38
65.		876/78		4 0	14
66.		900/07		70	23
67.	Suisse :	1106/09	**	4,75	1,50
68.	Saites .	1110/13		3,50	1
69.		1114/16		2,70	1
70.		1117/20		4,50	1,50
70. 71.		1121/24		5,15	1,50
71. 72.		1128/31		4,70	1,50
72. 73.		1132/38		6,45	2
73. 74.		1139/42		5	1,50
7 4 . 75.		1143/47		5,65	1,75
73.		1179/7/		3,03	1,15

Belgique REBUTS

LOT 76: 1 L. « OUVERTURE DES REBUTS » OBL BLEUE POSTES REBUTS Belgique + OBL. BXL 5 DU 04/03/1890 VERS BRECHT DOC PEU FREQUENT	14,00 EUR
Belgique DOC POSTAL	
LOT 77: 1 BULLETIN DE VERSEMENT + RECEPISSE OBL UCCLE 12 DU 21/03/1953 CAT DELFOSSE AGENCE UCCLE 12 INDICE D (400/700 Frs.)	4,00 EUR
Belgique 1iers VOLS,	
LOT 78: 1 L. DE BXL A DORTMUND DU 07/05/1956 T.P. 811 ET 849 PAR 1 ^{ière} LIAISON HELICOP. SABENA CAT VDB 535 A	3,00 EUR
LOT 79: 3 DOC. T.P. 1259 AEROPHILA 1963 + 3 VIGNETTES SPECIALES CAT VBD 611	3,50 EUR
LOT 80 : 2 L . 1 ^{ière} LIAISON AERIENNE SABENA BXL ATLANTA ET RETOUR DU 01/06/1978 CAT VDB 686 ET 686A	3,00 EUR
LOT 81 : 2 L. 1 ^{ière} LIAISON AERIENNE BXL BAGDAD ET RETOUR DU 08/07/1976 CACHETS VOL ANNULE - VOL REPORTE AU 22/11/1976 CAT VBD 683 ET 683 A	·
Belgique GUERRE 14/18	
LOT 82 : 1 C.I. « AVANTS POSTES DE NIEUPORT » DE P.M.B. 4 VERS LA PANNE DU 10/04/1915	3,00 EUR
LOT 83 : 1 C.P. DE LIEGE A PARIS DU 04/12/1918 OBL. FORTUNE PAYE LIEGE 4 CAT ROUSSEAU INDICE 5 (15/25 EUR) TRES BEAU OC	12,00 EUF
Belgique ENTIERS POSTAUX	
LOT 84: 1 E.P. AVIS DE RECEPTION N° 1 DE MARCHIENNE AU PONT A BXL DU 29/04/1902 DOC PEU FREQUENT LOT 85: 1 C.L. N° 14 DE JUMET A BXL DU 19/06/1912 VERSO ROULETTE CROISEE	6,00 EUR
CAR ADRESSE AU CRAYON LOT 86: 1 C.P. N° 137 + T.P. 676 A DE BRAINE LE COMTE A HOUDENG GOEGNIES	5,00 EUR
DU 08/02/1946 TARIF EXACT LOT 87 : 1 C.P. AVEC REPONSE N° 97 M1 NEUVE AFFR. MEC. ROUGE DU VOLET REPO	2,50 EUR)N
SE APPOSE AU VERSO DU VOLET DEMANDE LOT 88 : 5 C.P. SPECIALES CA10/CA14 NEUVES C.O.B. 12,50 EUR	4,00 EUR 3,00 EUR
France	
LOT 89: 1 CARTE TELEGRAMME CHAPLAIN N° 2511 NEUVE 1 C.L. TUBES PNEUMATIQUES CHAPLAIN EPP 2757 DE PARIS A PARIS DU 19/02/1897	3,50 EUR
LOT 90:1 L. DE PARIS A BXL DU 27/05/1941 T.P. 407, 413 ET 433 (2) TARIF EXACT	
CENSURE DE COLOGNE LOT 91 : 1 L. DES P.T.T. RECETTE PRINCIP. DE LILLE A BXL DU 06/101950 T.P. 842	4,50 EUR
TARIF EXACT	3,00 EUR
Espagne	
LOT 92: 1 L. « PAR AVION » DE BURGOS A BXL DU 15/12/1937 T.P. 587 CENSURE MILITAIRE OVALE DE BURGOS LOT 92: 1 L. « PAR AVION » DE BURGOS A BYL DU 20/02/1938 T.P. 582 ET 587 CENSURE	6,00 EUR
LOT 93 : 1 L « PAR AVION » DE BURGOS A BXL DU 29/02/1938 T.P. 582 ET 587 CENSURE MILITAIRE RECT. DE BURGOS	6,00 EUR

Allemagne

LOT 94:1 L. DE BERLIN A BXL DU 15/08/1947 T.P. 53 ET 54

CONGO BELGE

LOT 95:1 E.P. 15 cent. (CARTE 109) DE LIKASI A FLEMALLE DU 22/5/1924

TARIF EXACT

3.00

5,00

5,00

3,5

25,

12

LOT 96: 1 L. « PAR AVION » DE KABAMBARE A UCCLE DU 24/06/1947 T.P. 262 ET 264 TARIF EXACT

LOT 97: 1 L. PAR AVION D'IRUMU A PAULIS DU 13/05/1955 T.P. 329 (2) PAR 1ière LIAISON AERIENNE SABENA IRUMU PAULIS TARIF EXACT

LITTERATURE

LOT 98: CATALOGUE SPECILASE DES T.P. DE France YVERT ET TELLIER TOME I ET TOME II

LOT 99 : GRAND CATALOGUE SPECIAL ILLUSTRE DES T.P. DE Belgique ET DU CONGO BELGE W. BALASSE 1935

LOT 100 : CATALOGUE W. BALASSE Belgique ET CONGO BELGE TOME I, II ET III EDITION 1949

01.	Belgique :	1 (4 marges)	ob.	90	25
102.	- •	27	*	30	7
103.		42/43	收 库	65	18
104.		149		50	17
105.		172 (4)		19	6
106.		179/81		19	6,50
107.		187 (paire)		12	4
108.		211/19		82,50	25
109.		254/57		30	8
110.		267/72		90	30
111.		276/88A		75	25
112.		293/98		120	40
113.		302/04		13	4
114.		333/34		20	6
115.		386/89		85	28
116.		437	ob.	45	12
117.		454/57 B	**	19,50	6
118.		465 A		17,50	6
119.		478		32,50	10
120.		484/87		15	5
121.		527/31		13	4
122.		737/41		16	6
123.		748/50		5	1,50
124.		751/55		60	20
125.		756/60		28,50	9,50

	+ PA + République + Rwanda + Ruanda + Katanga +	**/ob.	_	20
7. Belgique :	8A	ob.	110	15
3.	16		40	6
).).	351/52	(*)	160	25
).	519/26	**	62	15
	538/46		10,50	2,50
 2.	556/67		11,75	2,50
 3.	631/38		10,50	2,50
4.	842/43		23,50	6,50
5.	Pub 5		4,25	2
5. 6.	Pub 6 et Pub 18		6,50	2
7.	TB 14		6,25	2
7. 8.	NA 5		17,50	4
9.	CF 378/93 + 394/424		46	10
0.	BF 1 (voir gomme)	*	200	20
0. 1.	BF 17	**	15	3
2.	BF 34 à 43		24,75	5
3.	Carnet 1267 A		15	3
4.	Carnets 3/6 + 9/15		32	7,50
5. Canada :	2 carnets TP 328; 331; 332		-	5
6. Allemagne	: 14	ob.	20	4
7. All. occid.			28	5
18.	35		22,50	4
.9.	46		22	4
50.	81/84		23	4
i. Berlin :	132 B		9,75	2,50
52.	407/10	**	6,50	2,50
i3. Italie :	10	(*)	30	6,50
	DD56 3	ob.	50	8
5. Finlande:	572/74		**	9 2,50
56. France :	Journaux 9	ob. FRF	750	10
	pravis : 73/76	_	7	2,50
7. Bohème-Mo	MAVIR : /3//b			-,00

Nos timbres prisés en Espagne

le groupe immobilier espagnol Afinsa a acheté, l'andernier, des dizaines de millions de timbres, dont beaucoup en Belgique, a annoncé la «Gazet van Antwerpen». Conséquence de cet achat massif: les timbres belges récents sont devenus plus rares et plus chers. Les maisons de vente aux enchères Williame (Bruxelles) et Dirk Dezittere (Hasselt et Tielt-Winge) ont joué le rôle d'intermédiaires. Les timbres néerlandais, luxembourgeois, portugais et autrichiens sont également recherchés par les Espagnols.

La Libre Belgique - 30.12.2002

ALLEMAGNE

LES FACIALES CHANGENT

Suite à une BAISSE des tarifs en régime intérieur et international, en vigueur depuis le 1er janvier 2003, les timbres allemands voient leur faciale diminuer de 4 centimes d'euro. Un événement à souligner.

BELGIQUE

LES FACIALES CHANGENT

Suite à une HAUSSE des tarifs postaux en vigueur depuis le 16 novembre 2002, les timbres voient leur faciale augmenter de 7 centimes pour le Prior. Avec une distribution garantie à J + 1 de 80% alors qu'elle était de 90% auparavant !!